

PROCESSUS DE SUIVI D'UN CANDIDAT AUX EDC



1) Candidature.

Qu'il soit coopté ou non : le candidat doit remplir au préalable le formulaire « Rejoindre les EDC » du site web. (sur lesedc.org, menu « Qui-sommes-nous » > Comment rejoindre une équipe). ([Formulaire ici](#).)

Chaque candidature est ainsi enregistrée sous le profil de Prospect dans votre région, en back office du site.

Si vous avez la mission de rencontrer les prospects (rôle « Référent » sur le site) : vous avez accès à ces profils et recevez chaque vendredi un mail indiquant les nouvelles demandes.



2) Entretien.

Vous prenez contact avec le candidat pour convenir d'un entretien physique ou téléphonique pour échanger sur ses attentes et présenter le mouvement et son fonctionnement.

Vous pouvez vous aider du [guide d'entretien](#).



3) Suivi de sa candidature et mise à jour de son profil.

Après l'entretien : GO ?

1- Vous mettez le candidat en relation avec le président de l'équipe pressentie pour qu'il participe à la prochaine réunion d'équipe (vous choisissez l'équipe de manière à garantir l'équilibre de l'équipe en termes d'âge, sexe, profil pro, et en fonction des besoins de nouveaux)

2- Après sa première réunion d'équipe : le candidat doit vous confirmer ou non son adhésion.

- S'il poursuit : l'indiquer officiellement comme membre dans l'équipe : Statut Membre actif, Etape « Membre en discernement » (onglet *Etat civil*) + l'intégrer à son équipe : cocher son équipe (onglet *Groupes*)
- S'il ne poursuit pas : indiquer sur son profil qu'il ne poursuit pas, en lui mettant le statut « Ancien prospect » (onglet *Etat civil*)

Après l'entretien : NO GO ?

Vous indiquez sur le profil du candidat qu'il ne poursuit pas, en lui mettant le statut : « Ancien prospect » (onglet *Etat civil*)